



Changement affectation burn out maladie professionnelle

Par **Martin Jeanine**, le **20/11/2016 à 18:18**

Bonjour

J'ai été brusquement mise au placard sans respect des procédures (fpt) du jour au lendemain sans faute ni mesure disciplinaire je suis depuis plusieurs mois épuisée et ai pleins de problèmes médicaux pour avoir tout donné dans un service.

Je suis en arrêt pour burn out inapte temporaire par le médecin du travail

Puis je d'emblée demander un CLD et faire reconnaître le burn out en maladie professionnelle ?

Que me conseillez vous car je vais être arrêtée longtemps n'ayant plus aucun avenir professionnel. J'ai essayé de reprendre ce n'est qu'une humiliation de croiser des gens qui vous toisent et les missions attribuées ne correspondent pas à mon cadre d'emploi

J'ai 53 ans

Puis je poursuivre mon administration au Tribunal Administratif pour non respect de la procédure: pas de CAP, affectation sur un poste inexistant, et que demander?

Quelle solution pour conserver faut-il obligatoirement être un an en CLM avant de demander un CLD

Faut-il reprendre avant de demander un autre CLD pour une autre maladie

Merci de m'apporter des réponses à ces nombreuses questions

Par **P.M.**, le **20/11/2016 à 18:19**

Bonjour,

S'agissant d'un statut de droit public, je vous conseillerais de vous rapprocher des Représentants du Personnel ou, en absence dans l'établissement, d'une organisation syndicale de la Fonction Publique...

Par **Martin Jeanine**, le **20/11/2016 à 22:08**

Je me suis rapprochée des syndicats, ils ont pu faire reconnaître aux personnes de la direction concernée qu'il y avait eu violence et des erreurs mais le tout à l'oral et pas de retour sur la décision prise

Personne ne sait que faire

Par **P.M.**, le **20/11/2016** à **23:33**

Ils devraient quand même pouvoir vous informer au moins sur le Congé Longue Maladie et le Congé Longue Durée sinon, il faudrait vous rapprocher d'un avocat spécialiste...